



LA DOUANE DÉMANTÈLE UNE FABRIQUE ILLÉGALE DE CIGARETTES À WETTEREN

Le mardi 6 septembre 2022, la Douane a organisé une nouvelle journée d'action nationale concernant la production illégale de cigarettes. À cette occasion, une fabrique illégale de cigarettes a été démantelée à Wetteren.

Au cours de cette action, des investigations ont été menées dans 11 endroits différents en Flandre et en Wallonie. Les douanes ont reçu le soutien des zones de police locales et de la police fédérale. Europol était également sur le terrain.

A Wetteren, une grande fabrique illégale de cigarettes a été découverte en cours de construction. Il y avait une ligne de production et une ligne d'emballage. Les machines et une camionnette ont été saisies. Dans l'entrepôt, il y avait également des dortoirs pour 36 travailleurs. La fabrique étant en cours de montage, aucune production de cigarettes n'a été effectuée. Il s'agit donc d'une perte sèche pour les trafiquants.

C'est la première fois qu'on découvre une fabrique avec autant de lits, cette fabrique aurait donc du devenir lieu de production très important.

Dans un entrepôt de Seneffe, des précurseurs de tabac ont été découverts, tels que des feuilles et des paquets vides de la marque Marlboro. Ils ont été confisqués.

Grâce à l'intervention rapide des douaniers, les fraudeurs n'ont pas eu l'occasion de commettre une fraude fiscale en produisant illégalement des cigarettes.

En 2022, en Belgique, 5 sites de production illégale de cigarettes et 1 site de production illégale de tabac pour pipe à eau ont été démantelés. Quinze entrepôts ont également été découverts.

La situation géographique centrale, proche des marchés noirs français et britannique, l'augmentation des taux d'accises dans les pays voisins et les courtes distances vers ces pays rendent la Belgique très attractive pour les fraudeurs.